

COUTURE, Carol et LAJEUNESSE, Marcel. *Législations et politiques archivistiques dans le monde*. Québec, Documentor, 1993. 417 p.

Jean-Guy Pelletier

Volume 40, numéro 2, avril-juin 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033464ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033464ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pelletier, J.-G. (1994). Compte rendu de [COUTURE, Carol et LAJEUNESSE, Marcel. *Législations et politiques archivistiques dans le monde*. Québec, Documentor, 1993. 417 p.] *Documentation et bibliothèques*, 40(2), 108-109. <https://doi.org/10.7202/1033464ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Avant de terminer, peut-être serons-nous autorisé à faire une suggestion. Il nous apparaît que les personnes qui ont été actives dans la vie associative ou dans une sphère professionnelle, qui ont participé à des comités, groupes de travail ou autres, qui ont par conséquent accumulé des quantités de procès-verbaux et de documents de toutes sources, et qui ont atteint une période de leur vie où elles trouvent leur plaisir à vivre de leurs souvenirs, ces personnes ne devraient pas détruire tous ces documents. Les associations étant souvent celles qui conservent leurs documents avec le moins de soucis et qui, par conséquent, les sèment aux quatre vents, pourraient bien être fort heureuses de récupérer ces documents et ainsi compléter leurs collections pleines de trous.

Cette remarque n'entame évidemment pas l'utilité générale de cet ouvrage. Il faut lui souhaiter la plus large diffusion et, bien sûr, espérer qu'il sera mis en pratique.

Jean-Rémi Brault
Montréal

COUTURE, Carol et LAJEUNESSE, Marcel. Législations et politiques archivistiques dans le monde. Québec, Documentor, 1993. 417p.

Pour une fois, le titre est assez représentatif du contenu du livre. Ce dernier est le résultat d'une recherche effectuée en 1989 et 1990 auprès d'un certain nombre de pays préalablement sélectionnés afin d'en connaître le régime archivistique.

Après une préface de l'Archiviste général des Pays-Bas, Éric Ketelaar, suivant les bonnes vieilles règles de composition française, le livre est divisé en trois parties.

La première est intitulée: État de la question et méthodologie. Cette section a son importance pour fonder la crédibilité scientifique de la façon dont l'enquête fut menée. Les auteurs nous expliquent que les pays qui ont été retenus pour l'enquête l'ont été selon «des critères géographiques, économiques, politiques, culturels et linguistiques afin que l'échantillonnage

soit le plus représentatif possible de la réalité archivistique».

La deuxième partie est, comme il se doit, le coeur de l'ouvrage. C'est la description de la situation des archives dans 31 pays ou collectivités (un canton, des provinces et un land). Six n'ont pu faire l'objet d'un chapitre distinct. Cependant, les données fournies par leurs répondants ont été incorporées à la synthèse proposée dans la troisième partie.

Chacune des notices suit un même plan. Il y d'abord un court texte énumérant les étapes principales de l'histoire des archives, puis onze aspects des systèmes et services nationaux d'archives: la compétence et l'organisation, la définition des archives, le contrôle des archives privées, la gestion des archives courantes et intermédiaires (gestion des documents), le versement des archives définitives, les bâtiments, la classification et la description, la communicabilité, les services de consultation, le personnel et les sanctions. Le chapitre se termine par la liste des sources consultées.

Il est intéressant de comparer les renseignements rassemblés. On se rend compte que, d'un pays à l'autre, dans le domaine de l'archivistique comme dans d'autres domaines les problèmes sont souvent les mêmes. À notre époque de relations internationales, les solutions adoptées offrent des similitudes. Pour ne citer qu'un exemple, on constate que la pénurie de personnel est partout évidente et que tous les centres se plaignent des compressions budgétaires. Révélation étonnante de l'enquête, dans la majorité des pays, peu d'employés travaillant dans des centres d'archives ont reçu une véritable formation qui leur permette d'oeuvrer dans ce champ d'activité. On peut donc penser que le métier d'archivistique ne fait pas encore partie, comme la médecine, des professions fermées et reconnues.

Malheureusement, certains pays n'ont pas daigné répondre à l'enquête des chercheurs. Aussi, les résultats ne sont-ils pas aussi complets que prévus. Par conséquent au lieu de parler du monde, il serait peut-être plus juste de dire «dans un certain nombre de pays». Par ailleurs, les bouleversements politiques auxquels nous avons assisté du côté du bloc soviétique

ont remis en cause beaucoup d'institutions et, entre autres, des organismes sur lesquels étaient fondés la mémoire historique. Dans les circonstances, il aurait peut-être été préférable d'attendre, par exemple, que la Russie officialise ses nouvelles structures plutôt que de nous décrire ce qui est déjà du passé soviétique. L'enquête s'étant terminée au moment où la situation géopolitique était bouleversée, le livre, sitôt paru, était un peu dépassé sur certains points. Si des impératifs éditoriaux que nous ne connaissons pas n'étaient pas en cause, les auteurs auraient pu attendre quelques mois pour fixer un peu mieux le paysage archivistique de certains pays. Néanmoins on comprend que, dans ce domaine comme dans d'autres, l'anarchie risque de durer quelque temps encore.

Nous ne désirons pas nous faire accuser d'anticommunisme sommaire, mais il est curieux que dans le cadre d'une telle étude où il est question de trois anciens ou actuels pays socialistes (Chine, Hongrie, URSS, sans compter une allusion à la RDA), jamais le mot communisme, à notre connaissance, n'est mentionné. Pourtant chacun sait que ces régimes qu'on dit, avec justesse, à idéologie totalitaire, soustrayaient même les documents les plus anodins à la curiosité des chercheurs. Heureusement, les «hiérarques» communistes avaient, à la fois, le culte du secret et la manie de la conservation. Ces défauts qui deviennent maintenant des qualités vont permettre aux historiens de demain d'avoir accès à beaucoup de matériels.

Sans faire de politique, les auteurs du bouquin auraient pu être plus explicites et traduire la langue de bois qui est employée dans le cours de certaines rubriques. Exemple: «Les autorisations d'accès aux archives [...] sont délivrées [...] selon les règles établies» (p. 206: URSS). En pratique, cela signifie que l'accès était pratiquement interdit à beaucoup de gens. C'est peut-être là le défaut de ce livre. Les renseignements proviennent des documents officiels et une critique des sources aurait été souhaitable dans certains cas. Le livre aurait dû être publié plus tôt. Ou plus tard de manière à inclure le résultat de nouvelles recherches. C'est bizarre de lire, dans un livre publié en 1993: «Sa réorganisation était prévue pour 1990». En l'oc-

currence, il s'agit du Conseil sur les archives de Hongrie. On lit aussi à propos d'Israël, une phrase concernant les difficultés du recrutement de fonctionnaires compétents: «c'était du moins le cas jusqu'en 1986». Ces critiques sont des pécadilles dans un tel ouvrage, mais des vérifications de dernières minutes auraient réglé ces questions de détails.

Puisque nous sommes au chapitre des critiques, mentionnons aussi qu'une lecture sérieuse auraient pu éviter un certain nombre de coquilles qui déparent un ouvrage d'aussi belle présentation. Par ailleurs, un index des sigles aurait été souhaitable, même si les auteurs se sont toujours donnés la peine d'en donner la signification à leur première apparition. Il faut quelquefois revenir en arrière pour comprendre le sens d'une abréviation.

Nul doute que ce livre ne soit très utile à ceux qui veulent retrouver rapidement une information sur le système archivistique d'un pays en particulier. Il pourra servir de manuel aux étudiants et de bouquin de consultation pour ceux qui veulent se renseigner sur les archives. Souhaitons que l'ouvrage soit tenu à jour et qu'on y trouve encore plus de pays dans une édition ultérieure. L'entreprise pourrait alors dépasser les ressources d'individus et on pourrait souhaiter qu'un organisme comme le Conseil international des archives (CIA) la prenne sous son aile.

Jean-Guy Pelletier

Service des archives, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec

Construire une bibliothèque universitaire : de la conception à la réalisation.
Sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck et Daniel Renoult. Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1993. 303 p.
(Collection Bibliothèques)

Le Cercle de la Librairie, dans sa collection Bibliothèques, vient de publier un ouvrage majeur sur la construction de bibliothèques universitaires. Il y avait bien eu auparavant, chez le même éditeur, des ouvrages traitant de construction et d'aménagement de bibliothèques, tels celui de

Jacqueline Gascuel, *Un espace pour le livre* aujourd'hui réédité, et l'ouvrage collectif en hommage à Jean Bleton, *Construction et aménagement des bibliothèques*, mais, faut-il le dire, de facture plus modeste.

Signe des temps, parallèlement à la sortie de cet ouvrage, le ministère de la Culture publie *Bibliothèques: une nouvelle génération, dix ans de constructions pour la lecture publique*. Les Éditions du Moniteur annoncent également une réédition de l'ouvrage consacré aux bibliothèques municipales, *Une bibliothèque pour la ville*, et le *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français* vient de faire paraître un numéro thématique sur les *Bâtiments* (No 159, 2^e trimestre 1993). Si on ajoute à ces publications tout ce qui s'est dit, écrit et réécrit sur le projet de la Bibliothèque de France, c'est à croire que toute la France des bibliothèques est devenue un vaste chantier de construction.

Celui-ci, qui concerne plus spécifiquement les bibliothèques universitaires, est le fruit de la collaboration de spécialistes pluridisciplinaires: architectes, urbanistes, ingénieurs, universitaires et bibliothécaires. Sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck et Daniel Renoult de la Direction de la programmation et du développement universitaire au ministère de l'Éducation nationale, et dans la foulée du rapport Miquel sur les bibliothèques universitaires françaises, les auteurs de cet ouvrage se sont donné le mandat de présenter un guide pratique traitant de tous les aspects d'un projet de construction d'une bibliothèque universitaire.

L'ambition de ses auteurs est noble. À l'aube de ce «temps fort» de la jeune histoire des constructions de bibliothèques universitaires, provoqué par l'émergence du plan Université 2000, ils ont donc voulu mettre à la disposition des bibliothécaires français et de leurs partenaires «un véritable ouvrage de référence traitant des constructions de bibliothèques universitaires, abordant autant les aspects qualitatifs que quantitatifs».

Qu'y trouve-t-on de si particulier? Après une brève introduction rappelant sa genèse, l'ouvrage s'ouvre sur une première partie traitant de la mission des bibliothèques universitaires et de leur insertion

dans la ville et dans l'université. D'entrée de jeu, il se démarque de ses prédécesseurs anglophones, classiques du domaine, que sont les ouvrages de Thomson, *Planning and design of library buildings* et de Metcalf, *Planning academic and research library buildings*, puisque les auteurs ont choisi de porter une attention toute particulière aux assises plus théoriques de l'existence et du développement d'une bibliothèque universitaire. Il ne nous apparaît pas inutile en effet, avant que des sommes importantes ne soient investies dans la construction d'un édifice public, de rappeler la mission fondamentale de l'établissement qu'il va accueillir.

Suivent trois autres parties qui touchent à l'essentiel même du propos des auteurs: programmation du bâtiment, élaboration et réalisation du projet et examen de certaines caractéristiques techniques.

Les pages traitant précisément de la programmation du bâtiment nous semblent intéressantes à plus d'un point de vue. La construction d'une nouvelle bibliothèque présuppose, en effet, une phase initiale particulièrement cruciale, laquelle vise à identifier clairement et précisément les besoins qu'architectes et ingénieurs chercheront à satisfaire par la préparation des plans et devis. Cette phase peut cependant s'avérer ardue si le bibliothécaire n'est pas secondé par un spécialiste de la programmation qui saura traduire en termes techniques les attentes à satisfaire. On trouvera donc, dans cette deuxième partie, plusieurs éléments d'informations nécessaires à l'ébauche d'un programme de construction. Toutefois, l'application aux bibliothèques universitaires des règles de la programmation proposées dans ce chapitre semble parfois inutilement compliquée. Certaines méthodes d'analyse des besoins, par exemple les variations du personnel en fonction des heures d'ouverture au public, produisent des résultats aléatoires. Par contre, on y trouvera toutes sortes de données utiles, notamment celles relatives à la détermination des espaces de consultation, de travail et de conservation de la documentation. Le fait d'accompagner ces notions de programmation d'exemples concrets permet également d'apporter un éclairage additionnel sur ces notions et de les rendre ainsi plus accessibles.